Date de transmission de l'acte: 22/09/2025
Date de reception de l'AR: 22/09/2025
022-212202147-DE_2025_093-DE
A G E D I

Département des Côtes d'Armor
Commune de Plouézec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2025

DATE DE LA CONVOCATION : 11 septembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 20

Le dix-sept septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles PAGNY.

Etaient présents : Monsieur Gilles PAGNY, Monsieur Armand LE JOUANARD, Madame Sophie GRAEBER, Monsieur Patrick REMY, Madame Christine FAVENNEC, Monsieur David THIESSARD, Madame Véronique ROLLAND, Madame Marie-Françoise MARJO, Monsieur Nicolas HELLO, Monsieur Thierry ANDRE, Madame Joëlle BEAUVERGER, Madame Edith BOCHER, Madame Emmanuelle LE JEUNE, Monsieur David POMMELET, Monsieur Erwan SERVIGET, Monsieur Michel BRULARD, Monsieur Yvon COLLIN, Monsieur Fréderic DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Monsieur Stéphane MOIGNET représenté par Monsieur Thierry ANDRE, Monsieur Yannick HEMEURY représenté par Monsieur Fréderic DUPONT

OBJET : 3.4 Dénomination de lieux publics

Monsieur le maire propose :

- de dénommer l'espace vert attenant à la mairie « *Jardin du Gavel* »,
- de dénommer l'espace situé à la maison médicale « *Jardin Yvonne CRENN* », en hommage à Madame Yvonne CRENN, ancienne première adjointe, ayant marqué la vie municipale et locale par son engagement ;

- de dénommer la halle multifonction : "Le taurel"

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux attributions du conseil municipal ;

Considérant qu'il appartient à la commune de procéder à la dénomination des voies, places et espaces publics ;

Considérant qu'il est souhaitable d'attribuer un nom aux lieux publics afin de faciliter leur identification, leur localisation et leur valorisation dans la vie communale ;

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Date de transmission de l'acte: 22/09/2025
Date de reception de l'AR: 22/09/2025
022-212202147-DE_2025_093-DE
A G E D I

- **D'approuver** la dénomination du jardin de la mairie en *« Jardin du Gavel »* ;
- **D'approuver** la dénomination de l'espace situé à la maison médicale en *« Jardin Yvonne CRENN »* ;
- **D'approuver** la dénomination de la salle multifonction *« Le taurel »* ;
- **De charger** Monsieur le Maire de procéder aux démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,
Madame Véronique ROLLAND

Le Maire,
Gilles PAGNY,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.